

Les frontières administratives cartographiées correspondent aux EPCI de chaque commune.

Lecture

Le modèle de régression multivarié met en évidence une association positive significative relativement entre démocratisation de l'usage du vélo et l'usage paritaire de ce mode de déplacement, lors des navettes domicile-travail. Les villes centres de Grenoble, Strasbourg, La Rochelle et Bordeaux atteignent une répartition genrée plus équitable, en même temps qu'une part modale du vélo élevée. À l'inverse, les villes centres de Toulon, Saint-Paul, Saint-Pierre, Brest, Saint-Denis (La Réunion), Aix-en-Provence, Limoges, Beauvais, Saint-Étienne et Arras sont marquées par une faible représentation des femmes à vélo ainsi que par une faible part modale du vélo.

Légende

